

Human Rights Council 41st session - 10 July 2019

Item 10 -Interactive Dialogue with the Independent Expert on Central African Republic

Monsieur le Président,

Nous remercions l'Experte indépendante qui ne cesse de se préoccuper de la situation des droits de l'homme d'une manière générale et en particulier de celle des droits de l'enfant en République centrafricaine.

Depuis le début du conflit en RCA en 2013 jusqu'à ce jour, la situation des droits de l'enfant tarde à s'améliorer. Beaucoup de promesses ont été faites mais un statu quo persiste.

Environ 60% des enfants centrafricains n'ont pas d'acte de naissance ;

13 000 enfants sont encore enrôlés dans les rangs des groupes armés ;

Chaque minute, un enfant est victime de violence ;

L'éducation n'est toujours pas gratuite sur l'étendue du territoire ;

Le projet de loi sur le Code de protection de l'enfant en RCA reste encore au stade de projet et n'a pas été soumis à l'Assemblée nationale pour adoption ;

DEI Centrafrique déplore l'insuffisance de volonté politique dans la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant de 2017.

Face à cette situation préoccupante, nous recommandons :

- L'adoption et la promulgation de la loi sur le Code de protection de l'enfant en RCA ;
- La mise en œuvre immédiate des recommandations du Comité des droits de l'enfant ;
- La mise en œuvre du programme de Désarmement, démobilisation et réintégration pour tous les enfants enrôlés ;
- La gratuité effective de l'éducation pour tous les enfants centrafricains ;
- Nous encourageons aussi la séparation des mineurs en conflit avec la loi dans des centres séparés des adultes ;
- Et que le gouvernement rétablisse l'identité des enfants centrafricains au travers d'actes de naissance pour tous.

Je vous remercie.